

LA BELLE AU BOIS DORMANT

I

Une grande chambre toute blanche ; un berceau ouaté qu'ombrage une branche de buis si épaisse qu'elle pourrait le garantir du soleil.

Une bergère pour l'aïeule, une chaise basse pour la berceuse, un bain couvert de feuilles de roses pour que l'enfant n'ait pas peur de l'eau. Une commode de marqueterie entr'ouverte, d'où s'échappe un parfum de violette ; on y voit rangés fièrement comme pour être passés en revue, les flanelles discrètes, les tissus de lin qui attendent l'heure de leur service. Sur une toilette, des éponges dorées qui se dilatent à l'air tiède de la chambre.

A la boisure sculptée des murs, le portrait d'une pâle accouchée, sur lequel s'étend un chapelet de lapis qui semble, par souvenir, dire tout seul ses dizaines ; un crucifix d'ivoire, puis sainte Thérèse, patronne de l'enfant, et l'image du Roi, sous lequel est un mot de sa main ; dans un coin de la pièce, un carré de tapis si épais, si moelleux, qu'il est certain qu'en l'appêtant ainsi, on a voulu que l'enfant qui s'y roulerait ne sentit point encore qu'il était sur la terre.

Dans la grande cheminée que voile le fin réseau d'une grille dorée, une flamme qui a l'air d'être un feu de joie, et qui répand dans la chambre des senteurs de résine et de genêts. On entend une sorte de berceuse douce et monotone ; quand la nourrice se tait, l'enfant crie.

A un porte-manteau, les rians atours du nouveau-né : la souple capeline de satin blanc, la longue pelisse de cachemire, sorte de manteau royal qui l'enveloppe tout entier ; le voile tissé des fils de la Vierge, le couvre-pieds de soie qui sert aussi de couverture de voiture ; le bonnet paré que décore une élégante cocarde ; l'ample ombrelle qui doit servir de tente ; le petit châle qu'au moindre souffle du vent on tourne au col.

On dirait, une garde-robe de poupée ?... Mais ! nul n'a envie de sourire à l'aspect de ce porte-manteau : les vêtements des enfants ont quelque chose des ornements de l'autel.

II

Le petit lit qui a l'air d'une boîte à gants, succède au berceau ; près du vieux fauteuil la table à ouvrage de l'aïeule sur laquelle sont posés un tricot commencé et une bonbonnière. Sur la toilette le hochet mordillé attaché à un ruban de taffetas blanc ; à terre, çà et là, les premiers jouets ; ce chat la faisait trembler, puis peu à peu elle s'est prise à l'aimer ; un livre d'images : le défilé du Jardin des Plantes qu'elle regarde en ayant l'air de méditer profondément. A quoi pensent ces nouveaux venus parmi nous ? Dans un rayon de soleil un ballon qui voltige comme une bulle de savon ; sur une table un bouquet de fleurs que l'enfant respire avec les mines les plus comiques du monde ; tout autour de la chambre un chemin de tapis sur lequel elle se traîne en attendant qu'elle marche.

Maintenant elle fait le signe de la croix devant le crucifix et envoie des baisers au portrait de sa mère et à celui du Roi. Elle chante avec sa nourrice, mais toujours la même chanson par exemple. Et vous, berceuse, ayez soin de bien choisir cette première chanson, car on vous la demandera longtemps. Nous sommes ainsi : nous aimons toute la vie qu'on nous répète, la même chose.

Au porte-manteau, des vêtements moins majestueux, car il faut que l'enfant soit court vêtu pour essayer à marcher. On commence à la sortir bravement par tous

les temps et ce petit être, ce souffle de vie affrontera un moment chaque jour la bise ou le soleil. Cet été elle montrera ses bras et son col sur lequel reposent des médailles bénies.

III

Quelques mois après enfin, on croit qu'elle parle, on croit qu'elle marche. Elle a compris ceci, elle a dit cela ; temps heureux, où les cœurs qui veillent lisent tout ce qu'ils désirent.

Elle marche ; elle est un personnage : elle commence à ressembler aux siens ; l'aïeule croit revoir la fille qu'elle a perdue ; le père se plaît dans la chambre de l'enfant et s'oublie à regarder cette miniature dont la physionomie exprime déjà des répugnances et des goûts.

Elle parle ; elle dit tout ce qu'elle veut et sait déjà garder le silence quand on lui demande de parler. La chambre commence à être encombrée par la fêerie des joujoux : la poupée favorite fait désormais partie de l'humanité ; elle est la compagne toujours choyée, tandis que les jeux, le mouton bêlant, la respectable arche de Noé, sont pris et quittés capricieusement.

IV

L'enfant fait sa prière devant le portrait de sa mère et sait prononcer distinctement le nom des fermes de ses domaines. Elle chante *Pauvre Jacques* et connaît ses lettres, des alphabets maltraités qui gisent dans la chambre en font foi.

Elle va à l'église pour présenter le pain bénit, et il faut voir de quel œil attendri la grand-mère la suit ; le bedeau porte le cierge pour elle, et le curé presse presque la cérémonie, de peur qu'elle ne la trouve trop longue.

A sept ans elle se confesse ; la contrition ne lui manque pas, mais c'est le péché qui est absent !

A onze ans elle fait sa première communion ; alors on la met en possession de l'appartement de sa mère, et cette année-là elle assiste la veille de Noël à la messe de minuit ; ce sera jusqu'à son mariage le seul jour qui la trouvera debout après neuf heures.

L'année d'après l'aïeule commence à lui apprendre l'histoire de sa maison ; et d'abord la mort de guerriers. Ne faut-il point qu'elle sache les exploits de sa race ? Du reste du monde, on ne lui dit rien. Puis la voix de l'aïeule devient plus lente. . . c'est qu'il faut parler de la Révolution. . . La jeune fille prête une oreille attentive au récit maternel ; la mort du champ de bataille est celle des gentilshommes, et l'enfant ne voit que la victoire. . . Mais. . . la grand-mère, hélas ! pleure en nommant ceux des leurs qui sont morts révolutionnairement. . . et l'enfant fait comme elle. On lui explique ce que c'est que l'échafaud. . .

La jeune fille sait maintenant qu'il y a des méchants. . .

On lui enseigne la charité ; elle apprend qu'elle est riche ; mais la richesse ne lui représente point autre chose que le devoir de donner ; et elle est tentée de se trouver pauvre s'il reste une infortune auprès d'elle.

V

Mais voici les quinze ans et leur activité. Elle est partout ; dans le grand château dont les salles sonores créent des échos à sa voix ; dans les jardins où les fleurs se tendent vers elles ; dans les prés, dont l'herbe se redresse sous ses pas ; dans les blés que dépasse déjà sa tête de nymphe. Son appartement agrandi a maintenant une salle d'étude ; le piano, l'orgue la réclament tour à tour ; partout

des fleurs ; elle peint les plus belles. Elle va de la chapelle dont elle est sacristine au salon des archives où elle annote, sous la dictée de la grand-mère et de sa jeune écriture effilée, d'antiques et poudreux parchemins. La journée est toujours trop courte pour tout ce qu'elle veut faire ; puis ne faut-il point visiter les pauvres ? Elle va les voir parce qu'ils sont pauvres : elle reste longtemps chez eux s'ils sont malades.

Au retour, quel gai récit de tout ce qu'elle a fait : et le soir, la tête appuyée sur les genoux de l'aïeule, elle questionne sur tout et toutes choses. La voix cassée et affaiblie de la grand-mère et la voix pleine de sonorité et d'harmonie de la jeune fille sont si animées, qu'il semblerait qu'elles se soient quittées longtemps.

VI

Puis l'heure des seize ans arrive, heure plus silencieuse où l'on questionne moins, parce qu'on a déjà deviné bien des choses.

La voix a parfois de douces langueurs en chantant des cantiques ; l'esprit a quelques distractions en disant l'office du saint du jour.

Elle ne lit jamais de roman, pourtant ; mais elle commence à aimer la solitude.

Alors, son appartement est embelli encore ; on prend pour le meubler tout ce qu'il y a de mieux dans le vieux manoir. Le portrait du Roi est fait au pastel de sa main ; elle copie pour elle le gigantesque arbre généalogique de la famille. Sa toilette, quoique simple, est plus recherchée ; un ruban dessine sa taille, une fleur étoile ses cheveux, et la robe de mousseline plus ample et plus longue entoure la jeune fille d'un nuage.

VII

L'éducation est finie : elle sait surtout le blason, la vie des saints et l'histoire du royaume de France. Elle prie pour les pêcheurs sans savoir ce que c'est que le péché. Elle baise la main de sa grand-mère avant d'aller dormir et attendre l'avenir avec confiance.

Elle n'a jamais quitté le vieux château, croit que rien au monde n'est plus beau que lui, et ne songe point à l'abandonner jamais.

Les grands espaces à parcourir l'ont rendue forte et alerte. Elle sait qu'elle est très-belle, mais n'en tire aucune vanité ; elle croit qu'on doit être ainsi quand on est jeune ; puis on lui dit qu'elle ressemble à sa mère, et c'est sa mère qu'elle trouve belle.

Un soir, sa grand-mère lui dit qu'on la mariera prochainement peut-être. Elle lui parle longuement du mariage, mais point du mari. Le mariage n'est-il pas un sacrement institué par Dieu comme tous les autres. Elle attend patiemment le futur qu'on lui annonce. Elle croit à un seul amour comme à un seul roi, comme à un seul Dieu. . . Son mari, sans aucun doute, n'aura aimé et n'aimera jamais qu'elle.

— N'est-ce pas, grand-mère ?
L'aïeule a tant prié Dieu et la trouve si belle et si sainte, qu'elle croit pouvoir le lui promettre.

O Belle au bois dormant ! quel est celui qui viendra vous éveiller ?

ANGE BÉNIGNE.

TABLETTES LOCALES

Ayant déjà annoncé le projet de la construction d'un pont sur le St. Laurent, entreprise dans laquelle l'île Ste. Hélène servirait de point de repère, nous pensons devoir donner ici le

plan de cet important ouvrage, tel que conçu par M. Legge, ingénieur civil.

Le projet serait de laisser le chemin de colonisation du Nord au niveau de la rue Sherbrooke, dans la partie est de la ville. Le pont commencerait à cet endroit, et s'étendrait sous forme de viaduc au-dessus de la partie de la ville comprise entre la rue Sherbrooke et le fleuve St. Laurent. Sur ce parcours, l'élévation du viaduc serait d'une hauteur d'environ cent pieds au-dessus du sol. La distance entre chaque pilier pourrait être de 300 pieds.

A partir de la rue Ste. Marie, le pont continuerait sur le même niveau, au-dessus du chenal nord du fleuve, et serait relié à l'île Ronde, près de l'extrémité nord de l'île Ste. Hélène, par trois arches. L'arche du milieu, au-dessus du chenal, sera d'environ six cents pieds et les deux autres de 350. Sur toute cette étendue le pont serait élevé à une hauteur d'environ 260 pieds au-dessus du niveau des eaux en été pour chacune des trois arches, de façon à ce que les vaisseaux les plus considérables puissent passer au-dessous.

A partir de l'île Ronde, la voie commencerait à descendre aussi rapidement qu'il serait possible au-dessus de la branche sud du fleuve jusqu'au rivage de Longueuil. Les arches pour cette section seront probablement de 300 pieds.

Le pont sera construit dans le genre le plus récent. Il sera ouvert et construit de façon à pouvoir fournir les différentes voies ci-dessous :

- 1o. Le chemin de fer au plan inférieur ;
- 2o. Une voie ordinaire pour les voitures et le charroage à vingt pieds au-dessus du chemin de fer ;
- 3o. Une troisième voie à vingt pieds au-dessus de la dernière, et devant servir pour plusieurs chemins de fer à chars urbains, tirés par des engins spéciaux ;
- 4o. Le sommet ou plan supérieur sera réservé aux piétons.

Nous lisons dans le *Courrier d'Ottawa* :
Le préfet du comté d'Ottawa a reçu un projet de la compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord, se plaignant de ce que les fonds dus au chemin n'ont pas encore été payés.—La Compagnie réclame \$60,000 qui seraient actuellement dus. De son côté, le Conseil répond qu'il n'a le droit d'émaner les débetures qu'à dater d'un an après le commencement des travaux, c'est-à-dire en août ou septembre prochain.

Les opérations de la banque de St. Jean d'Iberville, telles que consignées dans le rapport de M. Louis Molleur, son président, indiquent une condition d'affaires fort satisfaisantes.

Les profits nets de l'année 1874 se sont élevés au chiffre de \$14,368,23 ; ce qui, joint à la balance laissée l'année précédente, forme un total de \$1,680,43.

Sur cette somme il a été payé
Divid. 1 juillet 1874, \$5,522 09
" 2 janvier 1875, 5,799 20
————— \$11,321 29

Laissant une balance de \$4,759 14 au crédit des profits et pertes.

Le rapport nous apprend aussi que cette banque vient d'ouvrir une succursale à Farnham. L'établissement fonctionne depuis le 4 janvier courant.

Après la banque de St. Jean, la banque de St. Hyacinthe. Comme la première, celle-ci a obtenu un succès inespéré, et d'après le rapport de son président, M. P. Bachand, les comptes de la banque dépassent \$500,000, et les dépôts atteignent \$360,000. La banque a créé un fonds de réserve dès sa première année, elle vient d'y placer \$7,000 pour combler les pertes de l'année, mais à ce que constate le rapport, il n'y a eu aucune perte.

Heureuse banque ! heureux actionnaires ! En deux fois, ces derniers ont touché 8 par cent d'intérêt.

Si l'on en excepte la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince Edouard, le total général des faillites survenues dans la Puissance, présente une augmentation de 22 ; de ce nombre 13 pour Ontario, 38 pour Québec et 20 dans le Nouveau-Brunswick.

	1873	1874
Ontario	430	443
Québec	272	310
Nouveau-Brunswick.	71	91
Nouvelle-Ecosse.	192	111
Île du P. Ed.	20	8
Total	885	963

Une chose de bonne augure c'est que le chiffre des sommes engagées dans les faillites a diminué de beaucoup, et que le pourcentage offert aux créanciers est augmenté.

Voici les chiffres comparatifs pour les deux années :

	Passif.	Actif.
1873	\$12,334,192	\$5,595,686
1874	7,696,765	3,494,249